



DicoMarine - Étude 1 : Le plus ancien dictionnaire des termes de marine ? Présentation d'un dictionnaire manuscrit antérieur à l'Hydrographie du père Fournier (1643)

Michel Daeffler, Elisabeth Ridel

► To cite this version:

Michel Daeffler, Elisabeth Ridel. DicoMarine - Étude 1 : Le plus ancien dictionnaire des termes de marine ? Présentation d'un dictionnaire manuscrit antérieur à l'Hydrographie du père Fournier (1643). 2015. hal-01206827

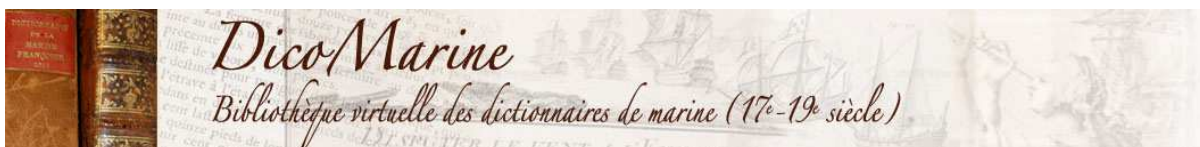
HAL Id: hal-01206827

<https://hal.science/hal-01206827>

Preprint submitted on 29 Sep 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Le plus ancien dictionnaire des termes de marine ?

Présentation d'un dictionnaire manuscrit antérieur à
l'Hydrographie du père Fournier (1643)

Michel DAEFFLER et Élisabeth RIDEL

Il est conservé à la Bibliothèque nationale de France un manuscrit¹ qui contient un dictionnaire des termes de marine, dont l'ancienneté et l'importance de sa nomenclature en font un document exceptionnel au sein des plus anciens dictionnaires de marine connus. Le manuscrit général a d'abord été conservé à la bibliothèque du couvent des Augustins déchaussés, ou Petits Pères à Paris, et a appartenu à Frère Léonard de Sainte-Catherine de Sienne. Sur le manuscrit lui-même est mentionné le fait que celui-ci fut acheté le 11 septembre 1696 par la Bibliothèque royale, ancêtre de la BnF, et qu'il avait appartenu à « Mr de la Margrie, conseiller d'État ordinaire ». Or, il a existé un certain Louis Laisné, seigneur de la Marguerie et de la Dourville, qui fut nommé conseiller au Grand Conseil, en 1635, et maître des requêtes, en 1644. Il fut ensuite président au parlement de Dijon de 1654 à 1657, puis conseiller d'État et directeur des finances. Il meurt le 22 novembre 1680, à Paris. Ce personnage est probablement le même que le propriétaire de notre manuscrit.

Description du manuscrit

Le manuscrit se compose de deux parties :

- 1) Du folio 2 recto à 121 recto, le dictionnaire proprement dit, intitulé : « Dictionnaire de la marine, ou explication des mots et manieres de parler comme aussy des regles et maximes servans a la navigation et au commerce et trafic sur mer » ;
- 2) Du folio 124 recto au folio 128 verso, la relation de l'ambassade du bailli de Forbin, envoyé à la cour en 1638-1639 : « Relation de l'ambassade voyage et séjour à la court de Monsieur le Bailly de Fourbins, ambassadeur de son Emminence et de l'ordre de St Jean de Jerusalem envoyé pour féliciter le Roy et le Reyne de l'heureuse naissance de Monseigneur le Dauphin et rendre a son adresse royale leurs premiers debvoirs es années 1638 et 1639 ».

Concernant la deuxième partie, il faut savoir que le bailli de Forbin (1581-1660), chevalier de l'Ordre de Malte, est nommé en 1638 ambassadeur extraordinaire de l'Ordre, pour aller complimenter en son nom Louis XIII, sur la naissance du Dauphin. Il passe par Rome afin de négocier quelques affaires avec la cour papale, d'où il repart dix jours plus tard pour arriver à Paris le 16 janvier 1639. Le 13 février, il est reçu en audience publique par le roi à Saint-Germain-en-Laye. Sa mission se termine le 20 mars et le 18 avril, Forbin quitte Paris pour rendre compte de sa mission à Jean-Paul de Lascaris-Castellar, Grand Maître de l'Ordre.

¹ BnF, ms fr 12396 – *Dictionnaire de la Marine ou explication des mots et manières de parler, comme aussy les règles et maximes servans à la navigation et au commerce et trafic sur mer.* (XVII^e siècle. Papier. 182 feuillets, 290 sur 205 mm. D. Rel.).

Ce qui est particulièrement intéressant, c'est que les deux parties ont été rédigées par le même auteur comme en témoigne l'écriture identique. Fait assez rare, l'auteur cite, au folio 2, quelques sources qu'il a utilisées pour la rédaction de son dictionnaire et qui peuvent être classées en cinq grandes catégories :

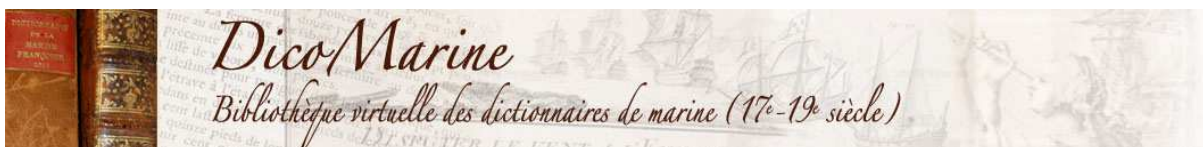
- les dictionnaires de langue,
- les ouvrages d'histoire et de géographie,
- les textes juridiques : statuts de villes portuaires (villes hanséatiques), ordonnances et règlements de la Marine,
- les traités de marine : traités de navigation et d'architecture navale,
- les récits de voyages.

Les sources du dictionnaire

Parmi les dictionnaires espagnols, flamands et anglais cités, nous trouvons le dictionnaire de Jean Nicot, *Thresor de la langue françoise*, publié en 1606. Pour le domaine juridique, l'auteur cite les statuts des villes hanséatiques, les ordonnances de Charles Quint et Philippe II, et pour la France, celles de François 1^{er}, d'Henri III et l'ordonnance de 1629 également appelée « code Michau ». Nous rencontrons plusieurs récits de voyages relatant les voyages d'exploration français et anglais tel le *Discours du voyage des François aux Indes Orientales* de François Pyrard de Laval, récit de l'expédition des Indes partie de Saint-Malo le 18 mai 1601, ou les voyages de Samuel de Champlain au Canada, publiés en 1613, 1619 et 1632. Figure aussi un ouvrage plus pittoresque : *L'Histoire de la première découverte et conquête des Canaries faite dès l'an 1402 par Messire Jean de Béthencourt*, du géographe Pierre Bergeron publié en 1630 à Paris. Il faut encore mentionner une source importante sur les expéditions maritimes anglaises au XVI^e siècle citée dans ce dictionnaire : *The principall navigations, voiajes and discoveries of the english Nation*, du diplomate anglais Richard Hakluyt, ouvrage publié en trois volumes entre 1598 et 1600.

L'auteur de ce dictionnaire a également sélectionné deux livres sur les voyages de découverte et la conquête du Nouveau Monde par les Espagnols : *L'Histoire générale des voyages et conquestes des castillans dans les isles et terre ferme des Indes occidentales* d'Antonio de Herrera y Tordesillas, historiographe de Philippe II, qui a été publié à Madrid entre 1601 et 1615 en 4 tomes ; *L'Histoire générale des Indes occidentales et terres neuves qui jusqu'à present ont esté découvertes* de Fransisco Lopez de Gomara, secrétaire d'Hernan Cortez, publié à Saragosse en 1552, 1553 et 1554 et réédité plusieurs fois à Paris entre 1569 et 1615. Plus insolite est l'ouvrage de pharmacopée consacré aux plantes médicinales d'Amérique et d'Inde intitulé *Histoire des drogues espiceries et de certains medicamens simples, qui naissent es Indes tant orientales qu'occidentales, divisé en deux partie*, de Garcia da Orta, Christoval Acosta et Nicolas Lonardes, traduit par Antoine Colin et publié à Lyon en 1602.

Quant aux traités, ils sont au nombre de deux. L'un est un ouvrage de référence et a trait à la navigation : *L'Art de naviguer* de Pierre de Médine publié à Lyon en 1554, 1569 et 1576. Il s'agit en fait d'une traduction de *L'Arte de Navegar* publié à Valladolid en 1545. L'autre, le *Nautica mediterranea* de Bartolomeo Crescentio publié à Rome en 1607, traite plus particulièrement de l'architecture navale, même si ce volume à caractère « encyclopédique » aborde aussi la navigation, la tactique navale et le renflouement d'épaves.



Au total, plus de 60 ouvrages sont évoqués dans cette première partie, ce qui montre à quel point l'auteur de ce dictionnaire a eu la volonté de se documenter. Conscient que le dictionnaire de marine s'inscrit dans un contexte historique, technique et culturel, il n'a pas cherché à séparer les mots des choses.

La nomenclature du dictionnaire

La nomenclature de ce dictionnaire est alphabétique et les principaux termes qui y sont recensés peuvent être classés en neuf champs lexico-sémantiques :

- Les types de navires (caravelle, caraque, frégate, galère, roberge...),
- La construction navale (quille, carlingue, tillac, étrave, soutes...),
- Le gréement (arbre, beaupré, bonnette gabie, haubans, mâts...),
- La manœuvre des vaisseaux (amener, ancrer, aller à la bouline, caler la voile...),
- L'équipage (officiers, comite...),
- La navigation (routier, astrolabe, méridien, longitude, latitude...),
- La réglementation (assurance, charte-partie, congés...),
- La géographie et les voyages (Alexandrette, Cathay...),
- Les épices (bois de santal, poivre, cannelle...).

Certaines définitions sont recopiées de dictionnaires plus anciens tel celui de Nicot, d'autres semblent être plus originales mais s'inspirant d'autres écrits telle *Carlingue*, au folio 31 r° : « Carlingue, base du mast de vaisseau. Grosse table espesse de pied et demy longue de seize large comme la quille sur laquelle elle est clampée et chevillée, le pied du mast s'enchasse dans un trou quarré de la carlingue... ». Le dictionnaire de Nicot décrit la carlingue en ces termes : « Carlingue, en matiere de navires, est une grosse table de bois d'un pied et demy d'espaisseur, et de largeur pareille à la quille du navire, et de seize pieds de longueur, cloué et chevillée sur le mitan de ladite quille, ayant au milieu un trou quarré pour y enchasser le pied du grand mast. » Dans cette définition, l'auteur du manuscrit, bien que modifiant la tournure de la phrase, reprend les mêmes dimensions de la carlingue ainsi qu'une erreur : la carlingue n'est pas chevillée sur la quille, mais sur le dos des membrures.

Ce document est important car c'est probablement l'un des plus anciens dictionnaires de marine français, antérieur à celui figurant dans *l'Hydrographie* du père Fournier. Apparemment, il s'agit d'un document de travail, un brouillon, en fait, avec ses notes et ses hésitations, en vue de réaliser un véritable dictionnaire. Ainsi, nous pouvons mieux comprendre le travail de recherche de l'auteur dans le choix de ses sources et la construction de son ouvrage.

En conclusion

Ce dictionnaire de marine apparaît à une période cruciale de l'histoire maritime de la France : la création d'une marine royale par Richelieu. D'une manière plus générale, la publication d'écrits maritimes en France apparaît à un moment où les marines d'État européennes se développent et où s'épanouissent les expéditions lointaines par voies de mer. Il n'est donc guère étonnant que ce soit dans les pays de grandes expansions maritimes, comme l'Espagne et l'Angleterre, que les écrits maritimes voient le jour. On citera notamment les ouvrages de Pedro de Medina, tel *Arte de navegar* publié en 1545, ou celui de Diego Garcia de Palaccio, *Instruction Nautica*, publié en 1587, mais aussi les



livres de William Bourne, dont *Inventions or devises very necessary for all generalles and capitaines*, publié en 1578 ou celui de Richard Hakluyt, *The principall navigations, voiajes and discoveries of the english Nation*, publié en 1598, 1599 et 1600. La France a donc été prise dans un vaste mouvement intellectuel qui a développé une réelle culture maritime de l'écrit et, par là-même, favorisé l'émergence des dictionnaires propres de marine.

Le 30 septembre 2015.

Michel Daeffler

Docteur en histoire
Ingénieur d'étude au CNRS
michel.daeffler@unicaen.fr

Élisabeth Ridel

Docteur en sciences du langage
Ingénieur d'étude au CNRS
elisabeth.ridel@unicaen.fr